LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Institut STRALANG
16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg
Madame Meryem CETIN, Responsable pédagogique
Id Datadock : 0007596

Madame, Monsieur,

Vous avez témoigné votre intérêt pour effectuer une formation de FLE au sein de notre Institut et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joint une présentation globale de notre Institut ainsi que des informations importantes pour le bon déroulement de votre formation.

Présentation de notre Institut :

L'Institut Stralang est un centre de formation professionnelle continue enregistrée sous le n° 4267 04301 67 auprès du Préfet de la région Grand Est. L'institut Stralang est spécialisé dans la formation du Français langue étrangère et français sur objectifs spécifiques (français des affaires, français juridique, français du tourisme) avec des formations courtes ou longues, à la carte, sur-mesure, opérationnelles et adaptées à l'apprenant et non l'inverse. Nous tirons notre fierté des retours positifs de nos apprenants en termes d'insertion et d'évolution professionnelles.

Nos formations sont basées sur un calendrier annuel avec des sessions mensuelles, trimestrielles semestrielles et annuelles ; nous proposons également des formations FLE sur mesure, planifiées à la demande et modulables en fonction du besoin et du budget.

Nos valeurs :

Toutes nos formations sont centrées sur l'apprenant, ses objectifs, ses capacités et ses préférences. L'ingénierie pédagogique se concentre sur l'apprenant avant de s'intéresser au contenu.

Réponses à vos interrogations :

"J'ai des objectifs trop précis pour une formation ordinaire."

Contrairement à une formation standard, votre formation sera personnalisée avec un suivi individuel répondant à vos problématiques spécifiques. Celle-ci est préparée en amont suite à un entretien pour mieux cibler vos besoins.

"Je n'ai pas le temps !"

Il n'est pas toujours facile d'intégrer des heures de formation à votre emploi du temps. Nous travaillons toujours avec un maximum de souplesse dans nos horaires et garantissons des échanges réactifs.

"Je ne serais en relation qu'avec des agents intermédiaires."

Nous privilégions le contact direct avec le responsable, pour faciliter le suivi de votre parcours.

Institut STRALANG
16, rue Jean-Henri Schnitzler 67000 STRASBOURG
Organisme de formation professionnelle
Dispensateur de formation n° 42 67 04301 67 - SIRET : 514 755 990 00017
TVA: FR46514755990 - Code NAF : 8542 Z Tél : +33. 381.31.48.38 - Fax : +33. 959. 72. 23. 06 - contact@stralang.com
www.stralang.com

“Le formateur ne connaît pas ma situation au travail.”

On ne maîtrise réellement une compétence que lorsqu’on sait la mettre en pratique. Nos formateurs vous accompagneront sur votre lieu de travail afin d’évaluer vos qualités et vos faiblesses. Ils transformeront ainsi vos savoirs en savoir faire.

“Une formation ce n’est pas donnée !”

Dans le contexte économique actuel, la maîtrise de ses dépenses est devenue primordiale. Une gestion optimale de notre centre nous permet de proposer des tarifs avantageux, sans pour autant négliger la qualité de nos intervenants.

La formation à la carte et à la demande :
En intra ou en inter, les sessions se mettent en place dès le premier participant.
Nous laissons le choix aux stagiaires ou aux responsables de la durée, la date et d’inclure ou non d’autres participants à la session.

Le choix de nos formateurs

Le choix du formateur est primordial, celui-ci est en contact direct avec l’apprenant.

Doté d’une pédagogie efficace et éprouvée, nos formateurs qualifiés exercent leurs rôles en donnant le meilleur d’eux-mêmes.

A travers un entretien personnalisé le formateur cible les prérequis, les objectifs en amont afin de réduire le temps de découverte des besoins et ainsi être opérationnel dès le démarrage de la formation.

Les programmes de formation présents sur le site internet servent de base, ils sont réadaptés aux besoins.

Les formateurs sont sélectionnés à travers 6 critères :

- L’expérience
- Les qualifications
- La pédagogie
- Le leadership
- Le choix des supports pédagogiques
- L’adéquation entre le parcours du formateur et les besoins de l’apprenant.

Dans tous les cas, un entretien téléphonique et/ou physique s’effectue avant le démarrage de la formation afin de permettre au formateur de cibler vos besoins et lacunes.

Situation géographique :

Nous avons deux locaux situés à 500 mètres de distance :
-Bâtiment principal situé au 16 rue Jean Henri Schnitzler 67000 Strasbourg juste en face du terminus Place d’Islande.

Institut STRALANG
16, rue Jean-Henri Schnitzler 67000 STRASBOURG
Organisme de formation professionnelle
Dispensateur de formation n° 42 67 04301 67 - SIRET : 514 755 990 00017
TVA: FR46514755990 - Code NAF : 8542 Z Tél : +33. 381.31.48.38 - Fax : +33. 959. 72. 23. 06 - contact@stralang.com
www.stralang.com

-Annexe situé au 21, rue d'Oslo à Strasbourg à proximité du collège de l'esplanade. L'arrêt de tram de l'esplanade est situé à environ 300 mètres.

Institut STRALANG
16, rue Jean-Henri Schnitzler 67000 STRASBOURG
Organisme de formation professionnelle
Dispensateur de formation n° 42 67 04301 67 - SIRET : 514 755 990 00017
TVA: FR46514755990 - Code NAF : 8542 Z Tél : +33. 381.31.48.38 - Fax : +33. 959. 72. 23. 06 - contact@stralang.com
www.stralang.com

Accès à l'Institut Stralang

L'Institut Stralang est situé à 250 m du campus universitaire, à proximité des résidences universitaires et à 10 minutes du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de la Cour européenne des Droits de l'homme. La ligne de tram F (Terminus Place d'Islande) et la ligne de bus n° 2 (Place d'Islande) desservent l'institut.

Pour accéder à l'institut :

- **En voiture** :
Adresse : 16 rue Jean-Henri Schnitzler 67000 Strasbourg

- **Depuis l'aéroport Entzheim :**
Prenez la navette train (TER) jusqu'à la **Gare de Strasbourg**

- **Depuis la Gare de Strasbourg**
a. Prenez le bus n°2, direction Pont du Rhin puis descendez à l'arrêt Place d'Islande. L'institut Stralang se trouve à votre droite.

b. Pour une correspondance, prenez le tram C, direction Neuhof R. Reuss. Descendez à l'arrêt Observatoire puis prenez le tram F direction Place d'Islande. L'institut se trouve juste en face.

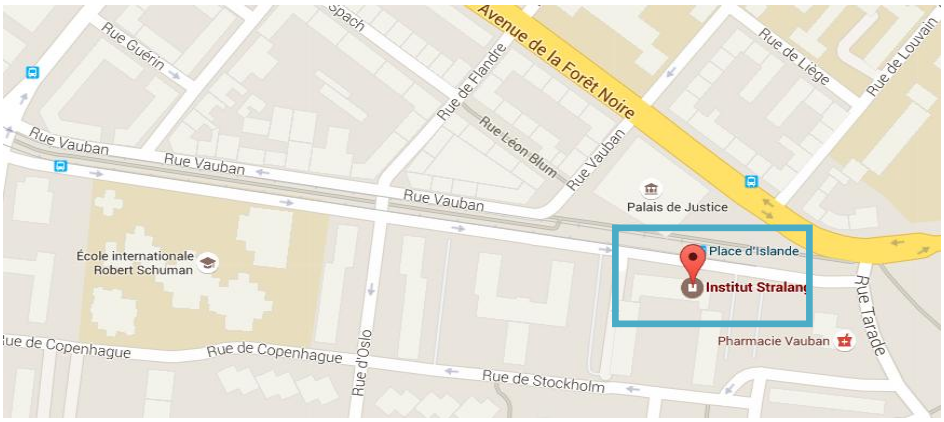

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures sans interruption.

Informations sur le déroulement de votre formation :

Pendant toute la durée de la formation, les horaires de formation **sont généralement de 9 heures à 18 heures pour la plupart des formations.** La durée de la pause du midi est convenue à l'avance. D'autres petites pauses sont prévues entre chaque heure de formation dans la journée. Pendant les heures de

formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord expresse du formateur. Les stagiaires ont la possibilité de manger sur place ; diverses installations sont mises à disposition (frigo, micro-ondes, vaisselle, kettle, machine à café, boissons chaudes).

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur et/ou Stralang au numéro indiqués en première page le plus rapidement possible. La passation des tests se déroulera également au lieu de formation habituel sauf demande exceptionnelle.

Moyens logistiques :

La formation aura lieu soit dans une de nos salles de formation précisée à l'avance sur la convocation ou dans un autre lieu. Un accès wifi, un ordinateur et des impressions que vous pouvez effectuer sont possibles sur place. Un distributeur de boissons chaude et froide est à votre disposition. **Nous disposons de suffisamment de places gratuites de stationnement rue Vauban, Jean-Henri Schnitzler, rue d'Oslo et rue de Londres. Nous possédons également un parking privé pouvant accueillir trois places simultanément. Notre centre ainsi que nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires :

Pour connaître la liste du matériel mis à disposition, veuillez nous contacter par mail ou téléphone afin qu'on puisse vous la transmettre. Les stagiaires peuvent emprunter les ouvrages concernées 15 jours calendaires à l'avance du premier jour de la formation et pareil pour la restitution. La durée du prêt est limitée à 3 semaines sauf s'il n'y a pas d'autres emprunteurs pour la même durée et pour le même ouvrage. Les stagiaires peuvent emprunter trois ouvrages maximum simultanément.
En plus des ouvrages que les stagiaires peuvent emprunter, des ordinateurs fixes et portables connectés en wifi sont accessibles aux stagiaires pendant la durée de leur formation toujours avec les mêmes conditions que les ouvrages.
Ils peuvent les utiliser pendant toute la durée de leur formation. Une réservation pour la salle au préalable est obligatoire pour des raisons d'organisation.

Concernant les impressions ou copies autorisées, nous demandons aux stagiaires de respecter les règles imposées par l**e Centre Français d'exploitation du Droit de Copie soit 10% d'un livre ou d'une partition musicale et 30% d'un journal ou d'un périodique.**
Vous trouverez les informations nécessaires via le lien suivant :

http://www.cfcopies.com/copie-pedagogique/formation-adultes/formation-professionnelle-continue-fpc

La déclaration des œuvres copiées par les formateurs sont obligatoires :

Elle permet d'identifier les œuvres reproduites afin que le CFC puisse reverser les sommes qu'il perçoit aux auteurs et aux éditeurs des publications effectivement copiées.
C'est pourquoi il est demandé à chaque formateur de déclarer les photocopies de pages de livres, d'articles de presse ou de revues qu'il diffuse à ses stagiaires.
Il s'agit d'indiquer sur des formulaires les références bibliographiques de chaque publication copiée, en précisant le nombre de pages de copies réalisées.

Démarche pédagogique :

Les méthodes pédagogiques utilisées par nos formateurs sont référencées dans les fiches programmes remises aux stagiaires et peuvent être adaptées selon la constitution du groupe, en fonction du message à transmettre ou de la cible d'apprenants visés.

Institut STRALANG
16, rue Jean-Henri Schnitzler 67000 STRASBOURG
Organisme de formation professionnelle
Dispensateur de formation n° 42 67 04301 67 - SIRET : 514 755 990 00017
TVA: FR46514755990 - Code NAF : 8542 Z Tél : +33. 381.31.48.38 - Fax : +33. 959. 72. 23. 06 - contact@stralang.com
www.stralang.com

Institut STRALANG
16, rue Jean-Henri Schnitzler 67000 STRASBOURG
Organisme de formation professionnelle
Dispensateur de formation n° 42 67 04301 67 - SIRET : 514 755 990 00017
TVA: FR46514755990 - Code NAF : 8542 Z Tél : +33. 381.31.48.38 - Fax : +33. 959. 72. 23. 06 - contact@stralang.com
www.stralang.com

Droits et devoirs du stagiaire :

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et de respecter les mesures de sécurité (distanciations sociales), règles d'hygiène (en raison de la pandémie) et de civilité. Le stagiaire étant acteur de sa formation, la réussite de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Règles de sécurité :

En cas d'incendie, veuillez immédiatement prévenir le personnel sur place et suivre les règles de sécurité. Nous rappelons également qu'il est interdit **de vapoter et de fumer** dans tout l'établissement. Nous attirons votre attention sur le fait de ne pas jeter vos mégots de cigarettes sur le parvis svp. Un emplacement spécifique est prévu à cet effet.
Autrement, les consignes sont clairement visibles sur les panneaux d'affichages (extincteurs, règles de sécurité, plan d'évacuation, etc.).

Règles d'hygiène :

En raison du Covid-19, il est demandé à chaque stagiaire et formateur de respecter les mesures de distanciations sociales ainsi que de porter le masque durant la formation et dans les parties communes des locaux. En outre, du gel hydro alcoolique est à votre disposition partout dans les locaux afin que vous puissiez vous servir avant et après la formation dès l'entrée dans les locaux. Chaque salle (table, poignet de porte, chaise, sol) ainsi que les sanitaires sont désinfectés quotidiennement.

Règlement intérieur :

Celui - ci vous sera remis en même temps que votre convocation et est visible sur les panneaux d'affichage de l'établissement.